

LES RADICAUX DIVISÉS SUR LA CED : INTERVENTIONS D'ÉDOUARD DALADIER ET RENÉ MAYER AU CONGRÈS DE BORDEAUX (17 ET 18 OCTOBRE 1952)

Frédéric Fogacci

L'Harmattan | « [Parlement\[s\], Revue d'histoire politique](#) »

2007/3 n° HS 3 | pages 123 à 129

ISSN 1768-6520

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-parlements1-2007-3-page-123.htm>

!Pour citer cet article :

Frédéric Fogacci, « Les radicaux divisés sur la CED : interventions d'Édouard Daladier et René Mayer au congrès de Bordeaux (17 et 18 octobre 1952) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique* 2007/3 (n° HS 3), p. 123-129.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les radicaux divisés sur la CED : interventions d'Édouard Daladier et René Mayer au congrès de Bordeaux (17 et 18 octobre 1952)

Frédéric Fogacci

Doctorant et ATER à l'université Paris IV-Sorbonne

Le 13 février 1952, le premier gouvernement d'Edgar Faure fait voter à l'Assemblée Nationale le projet de CED, à une courte majorité, au prix de nombreux subterfuges parlementaires¹. Parmi les partis les plus divisés sur la question se trouve celui du Président du conseil, le parti radical. Cette division s'explique autant par un conflit de génération que par une absence de ligne politique claire sur la question européenne. Le parti abrite dans ses rangs des hommes entrés en politique à la Libération, Félix Gaillard, Maurice Faure ou René Mayer, enthousiastes face à une

¹ Cf. Edgar Faure, *Avoir toujours raison, c'est un grand tort...*, Paris, Fayard, 1982, pp. 379-382.

construction européenne qu'ils estiment indispensable à la sécurité collective de l'Europe. La signature du traité de Rome de 1957 sera la plus belle réalisation de cette génération. Inversement, une autre tendance, au sein de laquelle les anciens élus de la III^e République sont plus nombreux, s'oppose ouvertement à la ratification du traité. Les arguments des deux camps ne sont pas univoques. On compte parmi les cédistes des partisans convaincus de la construction européenne, mais également des « réalistes », pour qui il s'agit avant tout de conserver des relations étroites avec l'allié américain. De même, parmi les anticédistes, les arguments sont divers. Certains s'opposent à une construction politique jugée artificielle, laissant de côté l'allié anglais. D'autres, comme Édouard Herriot, redoutent la coupure avec l'URSS qu'induirait ce traité, qui priverait la France d'un rôle mondial pour en faire un allié mineur des États-Unis. Certains, enfin, comme Édouard Daladier, s'opposent au principe même du réarmement allemand. Un an et demie plus tard, lors du congrès extraordinaire de mars 1954, Daladier résumera d'une célèbre formule sa position sur la question : « Avant de me parler de CED, allez à Auschwitz ».

Les documents ici proposés témoignent donc d'une opposition de fond, mais également des hésitations du personnel dirigeant français des années 1950 face à la construction européenne. Pour une génération héritière de la III^e République, le rôle de la France est obligatoirement mondial, et ne saurait être corseté par la Guerre froide que se mènent les deux Grands. Édouard Herriot assigne ainsi à la France un rôle d'« intermédiaire » entre les deux blocs. Ils permettent également de souligner de manière assez claire les termes dans lesquels se trouvera enjermé le débat sur la CED. Un peu moins de deux ans plus tard, c'est Édouard Herriot qui, dans un discours en faveur de la motion préalable du Général Aumeran, portera l'estocade au traité.

Édouard Daladier, congrès radical de Bordeaux, 17 octobre 1952.

« Qu'est-ce que la Communauté européenne ? J'ai ce traité. Il n'a pas fait l'objet d'une diffusion très élargie, mais je l'ai. Il comprend 132 articles, ce qui est beaucoup de protocoles de divers ordres : financier, militaire, juridique. On prévoit même comment seront condamnés les soldats européens qui auront sauté le Mur ! Mais ce qu'on ne prévoit guère, indépendamment de l'usage de formules souvent démenties d'un paragraphe à l'autre, c'est comment sera effectivement organisée cette armée². (...) »

Quel est le fait capital ? Le fait capital, c'est ce qu'on appelle le renversement des alliances. L'Allemagne avait capitulé. Les accords de Potsdam avaient pour but de la laisser désarmée. Mais les accords de Potsdam n'ont pas résisté au temps et on a décidé, par cette sorte de

² Cet argument sera repris par Édouard Herriot avant le vote d'août 1954 : une armée européenne ainsi définie serait dépourvue d'« âme ».

renversement, de rendre à l'Allemagne des armes, des soldats et des officiers.

Et on a construit cette Europe de telle manière que de grands et magnifiques pays comme l'Angleterre n'ont pas voulu y prendre place. On a construit l'Europe de Charlemagne, l'empereur à la barbe fleurie (qui, entre parenthèses, n'a jamais porté de barbe et se contentait de ses moustaches), l'empereur Charlemagne avait construit une Europe de cet ordre. Elle a duré autant que lui, autant que son règne, une quinzaine d'années. Petite Europe, où l'Allemagne, la France et l'Italie sont les seules puissances vraiment fortes. Et on l'a créée après beaucoup d'années de discussion, parce qu'on redoutait l'invasion de la Russie dont on vous a si souvent parlé.

En fait, la Russie, elle, s'est bornée à tirer parti des accords que les américains avaient signé avec elle. Elle a fait jouer l'accord de Potsdam, elle a fait jouer l'accord de Yalta, et c'est en vertu de ces accords qu'elle s'est installée à 150 km du Rhin, à 140 km de la Ruhr, à 45 km de Hambourg et à 80 km de Brême. Cela a été fait. On s'est dit : mais ils ne vont peut-être pas en rester là, ils vont peut-être couvrir l'Europe, et nous allons revoir les grandes invasions de l'histoire. On s'est donc décidé à faire appel à l'Allemagne. Je n'aurai pas le plaisir un peu malicieux de vous citer toutes les déclarations de tous les gouvernements français de 1945 à 1950, je les ai ici, bien sûr, je les emporte avec moi pour m'exhorter à la modestie, et qui toutes déclaraient "Armer l'Allemagne, ce serait une honte, jamais nous ne nous associerons à une telle politique." Il serait aujourd'hui cruel d'insister, aussi bien peut-on invoquer l'évolution des événements. Passons. Mais quand on dit à l'Allemagne, quand on lui répète chaque jour, que les hommes les plus autorisés des deux mondes lui affirment qu'on a besoin d'elle, lui répètent qu'elle est indispensable au salut de l'Europe, il faut bien comprendre qu'il en résulte quelques conséquences dans l'esprit des Allemands.

Certes, je comprends très bien, encore une fois, qu'on ait voulu dresser l'obstacle à l'expansion russe, et je comprends mieux encore que, dans l'idée d'armer l'Allemagne à côté des autres pays, après tout, il est une idée qui s'inspire de ce noble et grand dessein qui a été celui de tous les hommes de cœur et d'esprit depuis un siècle, cette idée de créer une Europe, c'est-à-dire un territoire continu, un territoire où les frontières nationales seraient dévalorisées, où il n'y aurait plus que quelques douaniers provisoires pour les garder, un vaste et grand pays où tous les citoyens, quelle que soit leur langue, leur passé, leurs traditions, auraient cette idée d'enterrer entre eux la menace de guerre, de penser à rétablir les maisons, les ports, le moyens de transport, de bannir toute idée de revendication territoriale et, comme autrefois dans tant de pays d'Europe, de superposer aux États non pas une nation, mais une fédération de

nations qui seraient animées par cette passion de la liberté et, comme on le disait aussi, par cette grande espérance de l'avenir. (...)

L'idée d'Europe, excusez-moi d'y revenir, elle n'est pas le monopole ni du MRP, ni du parti socialiste. J'ai trouvé sur les quais un livre datant de 1900 qui s'appelait *Les États Unis d'Europe* et portait la signature de Léon Bourgeois. Et nous avons notre président³ qui a, lui aussi, écrit pour l'Europe, parlé pour l'Europe, et je peux vous dire que tant que son protocole de Genève ne passera pas dans la réalité, il n'y aura pas d'Europe rassurante encore.

Eh bien ! Ce traité, il est curieux. On pourrait croire, étant donné le péril russe, qu'il y aurait eu une sorte de consentement enthousiaste, mais si vous le lisez de près, vous vous apercevrez que la confiance ne règne pas parmi les partenaires. On s'accroche aux basques de l'un pour qu'il ne s'en aille pas, on donne à ses divisions deux jours de munitions de peur que, par hasard, il ne se trouve quelque erreur de trajectoire... Et enfin, au lieu de créer un ministre européen, un ministre de la Défense européenne que les États auraient choisi, un homme de dignité comme il s'en trouve dans tous les pays, on a créé à sa place un commissariat⁴. C'est un fantôme qui a neuf têtes, c'est là sa seule originalité. (...) ⁵ À quelle Allemagne allons-nous donner le vote pondéré ? À quelle Allemagne allons-nous donner l'article 13 ? À quelle Allemagne allons-nous donner l'article 107 ? Ah, je voudrais certes qu'elle me réponde ce que vous désirez qu'elle réponde. Malheureusement, hors de la jeunesse allemande, j'ai vainement cherché cet esprit nouveau sur lequel nous comptons, et sans lequel la communauté n'aura qu'une existence fragile et sera peut-être le germe d'une troisième guerre mondiale. (...)

Qu'a dit Truman ? Il est désintéressé, il n'est plus candidat. Truman reprend les paroles de ces deux grands hommes militaires américains que sont le Général Bradley et le Général Marshall : il a dit et publié dans le monde entier que la sécurité de l'Europe était indispensable à l'Amérique, et il avait raison. Comment pouvez-vous croire que l'Amérique laisserait les russes s'emparer du bassin de la Ruhr, s'emparer du bassin de la Lorraine, venir s'installer dans les ports de l'Atlantique, se mettre à pied d'œuvre pour attaquer les États-Unis ; car c'est aujourd'hui une possibilité et même une facilité. Comment voulez-vous que les Américains soient aussi naïfs et aussi stupides ? Ils savent bien aussi que sans le tungstène,

³ Édouard Herriot.

⁴ Cet argument sera repris dans la motion finale du congrès : la construction politique de l'Europe doit précéder l'intégration militaire.

⁵ Suit un long développement sur le système de vote pondéré qui conditionne le vote à la contribution financière des États : selon Édouard Daladier, la France pourrait alors se trouver perpétuellement minoritaire dans le processus de décision face à une coalition italo-allemande.

sans l'uranium qui se trouvent en Europe et notamment dans nos possessions d'Afrique, ils ne seraient pas en état d'avoir une aviation civile aussi puissante (...).

Nous voulons la formation d'un Gouvernement libre et la discussion du traité (...) Car, enfin, ce n'est pas le but de l'homme de mourir dans les combats, le but de la vie est autre, vous le savez bien, et moi, ce seront mes dernières paroles, je crains ce traité, je crains que ce traité n'aboutisse qu'à exalter le nationalisme et je voudrais qu'avant toute chose, on fit un effort suprême pour rétablir la paix dans le monde ».

René Mayer au congrès radical de Bordeaux. 18 octobre 1952.

« Je n'avais pas, Mesdames et citoyens, l'intention dans ce débat, primitivement, de m'étendre sur la politique extérieure, puisque je pensais qu'elle ne serait abordée que plus tard. Mais tout le monde connaît la position de beaucoup de radicaux et, en tout cas, la mienne, en faveur des institutions européennes. Tout le monde sait, je l'ai dit à la tribune de l'Assemblée Nationale, que je considère que la charge des hommes de ma génération est, quoiqu'ils en aient et quoiqu'il puisse quelquefois leur en coûter, de militer pour qu'il y ait un changement réel, un changement profond dans les relations entre les pays de l'Europe occidentale, que si ce changement n'intervenait pas, les relations de la France de demain et de l'Allemagne de demain, dont personne ici, même mes hôtes, ne s'étonneront si j'en dis qu'elle est encore un peu mystérieuse, que si ces relations ne sont pas profondément établies sur une base différente, je crains que dans l'avenir nos enfants et nos petits enfants ne puissent pas connaître cette atmosphère de paix, de coopération et de prospérité que nous voulons bâtir pour eux, même si nous ne faisons que semer des germes de grain dont d'autres feront la moisson.

C'est pourquoi je crois de mon devoir d'honnêteté de dire que je ne puis pas me déclarer entièrement d'accord avec certaines choses qui ont été dites hier ici par deux hommes à qui m'unissent un profond respect et des liens d'affection, par deux hommes qui sont les chefs de notre parti⁶ et par deux hommes qui ont souffert de l'Allemagne hitlérienne et qui, par conséquent, ont droit encore plus à être écoutés dans un pareil débat (applaudissements). Eh bien, je voudrais leur demander d'accepter que je présente ici certaines remarques et réserves.

L'objet du pacte atlantique était la défense de l'Europe de l'Ouest. Où devait-elle être établie ? Sur le Rhin ? Non, a déclaré à Rome, au conseil de l'Atlantique, le général Eisenhower, alors commandant en chef, plus à

⁶ Il s'agit d'Édouard Herriot et d'Édouard Daladier.

l'Est, au-delà. Une telle défense, mesdames et citoyens, peut-elle être établie sans le concours des Allemands ? Je me rappelle, je crois bien que c'était au congrès de Deauville⁷, avoir entendu le président Daladier signaler le danger que constituerait un vide militaire allemand au cœur de l'Europe. Et en effet, du moment que l'Europe de l'ouest doit être défendue à l'Est du Rhin, le problème du réarmement allemand est posé. On peut refuser de s'y associer, la question est de savoir si on peut l'éviter dans la situation que le président Daladier vous a décrite hier de l'emprise de la Russie territoriale sur le centre de l'Europe, et il vous a donné les distances kilométriques. (...)

Ce traité de communauté de défense, certes, est fort critiquable dans certaines de ses parties. Et qui le sait ? Beaucoup de gens le savent, mais permettez-moi de dire que moi aussi je le sais, puisque, de 1950 à 1952, j'ai participé dans les conseils de plusieurs gouvernements à ces difficiles négociations et qu'en décembre 1951, je présidais moi-même à Paris la conférence des Ministres des Finances des six pays de la communauté de Défense, dans laquelle j'ai essayé, sans y parvenir, en raison de réticences parfaitement honorables de nos amis du Benelux, d'arriver à plus d'intégration européenne, notamment sur le plan financier ; car on l'a dit très bien hier, une des choses que l'on peut reprocher à ce traité, c'est d'avoir été préparé d'abord par la perspective d'une autorité supranationale, d'avoir été déformée ensuite et de se présenter aujourd'hui dans des conditions où, à côté d'un commissariat qui n'a pas beaucoup de pouvoirs, reste le Conseil des Ministres, qui en a trop parce qu'on n'a pas pu, dans ce domaine, aller aussi loin qu'on avait été dans le traité de la Communauté du Charbon et de l'Acier. Et sur ce point, je vous demande d'y réfléchir, ce qu'on reproche en réalité à ce traité et qui est vrai, c'est de ne pas être assez européen. (...)

Enfin, j'aborde le point le plus délicat, celui qui hier nous a tous profondément émus et bouleversés, celui du réarmement allemand. On voudra bien croire dans cette enceinte, Mesdames et Citoyens, que moi aussi j'ai des raisons de ne pas faire confiance à une certaine Allemagne⁸. Mais quand j'entends dire qu'il ne faut aucun réarmement de l'Allemagne, et qu'il faut par conséquent écarter en principe la Communauté Européenne de Défense, lorsqu'on montre les dangers entre les mains de certains allemands, dont on vous a lu les textes et qui pouvaient constituer un réarmement, je pose la question suivante, et la pose franchement : croit-on à la possibilité d'occuper longtemps, d'occuper indéfiniment militairement un pays, un grand pays comme l'Allemagne, situé au centre de l'Europe ? Si l'on croit qu'il est nécessaire à tous moments de la

⁷ Congrès du parti radical tenu au mois d'octobre 1950.

⁸ Le fils unique de René Mayer a trouvé la mort pendant la campagne de France, en 1944.

contrôler directement, de s'assurer qu'elle ne fait pas d'armée, que la garde du Chef de l'État n'y est pas trop nombreuse, que la police n'excède pas certaines limites, et de l'occuper indéfiniment, avec qui et avec quoi ? Qui croit à une Allemagne neutre ? »